

## DES STIMULANTS ECONOMIQUES POUR LES PAYSANS

Les mesures économiques les plus importantes prises par Malenkov-Khroutchev pour stimuler la production agricole sont des mesures qui s'adressent aux paysans en tant que *producteurs coopératifs*, c'est-à-dire kolkhoziens. Il s'agit d'une réduction des quotas de livraison obligatoire dans la production kolkhozienne, réduction d'environ 10 % pour la viande, plus importante pour certains produits spécialisés (pour le fromage de brebis par exemple, la livraison obligatoire est totalement supprimée). Il s'agit d'autre part d'une augmentation des prix d'achat par l'Etat des produits agricoles, aussi bien en ce qui concerne les achats des produits livrés obligatoirement que les achats dits contractuels. L'augmentation des prix d'achat des produits livrés obligatoirement est considérable : elle est de 550 % pour la viande et la volaille, de 300 % pour les pommes de terre, de 100 % pour le lait et le beurre, de 35 % pour les légumes, etc. (*Izvestia* 15 septembre 1953). L'augmentation des prix d'achat des produits fournis de façon contractuelle est moins importante : 50 % environ pour le lait et 30 % environ pour la viande.

La signification de ces mesures ne s'éclaire que si on comprend que les livraisons obligatoires de produits agricoles par les kolkhoz n'étaient pas une opération réelle de vente et d'achat mais une *opération fiscale à peine camouflée*. Khroutchev donne à ce sujet deux exemples typiques provenant de la région de Rostov. L'Etat paya en 1952 1 kg. de viande de porc fourni en livraison obligatoire à 0,58 rouble, alors que le prix de revient de ce même kilo varie de 6,46 roubles pour un kolkhoz bien exploité à 14,57 roubles pour un kolkhoze mal exploité. En d'autres termes, ce « prix d'achat » ne couvre pas 10 % et dans certains cas pas même 5 % des coûts de production ! En ce qui concerne le lait, le prix d'achat des livraisons obligatoires s'établit à 35 % des coûts de production dans les « bons » kolkhoz et à 28 % dans les « mauvais » kolkhoz. Ces chiffres indiquent clairement qu'il s'agit là en réalité d'un *impôt agraire*. Les nouvelles modalités ne changent pas fondamentalement la situation, puisque les prix payés pour les fournitures obligatoires restent en deça des coûts de production de ces produits. Elles reviennent donc simplement à une *réduction de l'impôt*.

Quant aux fournitures dites contractuelles à l'Etat — en réalité également

obligatoires pour les kolkhoz éloignés des centres urbains importants puisqu'ils n'ont pas d'autres débouchés que l'Etat pour leurs surplus — les prix payés par l'Etat étaient, dans le passé, également inférieurs au prix de revient des produits agricoles, comme Khroutchev l'indique dans son rapport. Sur ce plan se produit le changement voulu. A présent, la vente contractuelle de produits agricoles à l'Etat donne un bénéfice aux kolkhoz, qui de ce fait ont intérêt à accroître la production et la quote-part de celle-ci qui peut être librement vendue. Ceci n'est vrai d'ailleurs que pour certains produits. Pour la viande, même les nouveaux prix contractuels restent inférieurs aux prix de revient ; et un accroissement d'offre ne se produira dans ce domaine que dans la mesure où les kolkhoz désirent à tout prix augmenter leurs disponibilités en argent liquide.

Les différents décrets Malenkov-Khroutchev ont voulu également stimuler la production agricole des petits lopins que les kolkhoziens exploitent à titre de producteurs privés. Une réduction des impôts progressifs qui pratiquement empêchaient toute intensification de la production sur le lopin privé et avaient même abouti à la disparition de la « vache légale » sur 45 % des parcelles devrait permettre au paysan d'accroître sa production sur sa parcelle privée et même d'opérer certains investissements (achat d'engrais, d'instruments de travail spécialisés, etc.). Cependant, la somme globale prévue pour ces investissements privés — 2 milliard de roubles pour 25 millions de familles paysannes, soit en moyenne 80 roubles par famille — est suffisamment limitée pour ne pas craindre un processus rapide d'accumulation primitive, même en tenant compte des différences de fortune entre les paysans, de fertilité entre les parcelles, etc. Pour empêcher que ces mesures aboutissent à un abandon du travail sur les terres kolkhoziennes en faveur du travail sur la parcelle privée, elles ont été accompagnées par la fixation d'une clause punitive : l'impôt est majoré de 50 % si un des membres de la famille ne fournit pas son quota d'heures de travail au kolkhoz, et de 75 % si un des membres de la famille ne travaille pas du tout au kolkhoz. Cette dernière mesure vise les ménages que certains paysans chargeaient de s'occuper exclusivement de la parcelle familiale, alors qu'eux-mêmes travaillaient au kolkhoz.

## LA BATAILLE DU BLE

Alors qu'à une première étape, les stimulants de la production s'adressent à l'intérêt privé des paysans semblaient être l'axe de la nouvelle politique agricole de l'ère malenkoviennne, à une deuxième étape l'accent a été déplacé vers des mesures d'ordre technique,

avant tout l'extension des surfaces emblavées et la réorganisation des M.T.S. (stations étatiques de tracteurs). Deux raisons semblent dicter ce déplacement. D'une part, le changement d'attitude de la paysannerie par rapport à l'intensification du travail agricole ne peut donner